

COMMUNIQUE DE PRESSE

Exportations de matériel de guerre en 2003

La valeur totale des exportations effectives de matériel de guerre en 2003 s'élève à 379,0 millions de francs (277,6 millions en 2002), soit une part de 0,28% (0,20% en 2002) des exportations totales de marchandises de l'économie suisse. La forte progression des exportations (+101,4 mio., soit 36,5%) par rapport à l'année précédente s'explique avant tout par la livraison d'importantes commandes de matériel de conduite de tir et de véhicules blindés des catégories KM 5 et KM 6.

Environ 76,8% du matériel exporté l'a été à destination des 25 pays mentionnés dans l'annexe 2 de l'ordonnance sur le matériel de guerre (OMG), lesquels ont tous adhéré aux quatre régimes internationaux de contrôle des exportations (Groupe des pays fournisseurs nucléaires, Groupe d'Australie, Régime de contrôle de la technologie des missiles, Arrangement de Wassenaar). Géographiquement parlant, 68,3% (88,8%) des exportations ont pris le chemin de l'Europe, 12,5% (10,6%) de l'Asie, 9,8% (11,8%) de l'Amérique, 8,7% (0,8%) de l'Afrique et 0,4% (0,002%) de l'Océanie. Pendant l'année sous revue, le principal pays importateur de matériel de guerre suisse a été l'*Allemagne* avec des livraisons d'une valeur de 77,3 millions de francs, suivi de l'*Espagne* avec 60,1 millions de francs; vient ensuite la *Suède* avec 34,4 millions, le *Botswana* avec 32,5 millions et les *Etats-Unis d'Amérique* avec 32,2 millions. Réparties selon les principales catégories de l'annexe 1 de l'ordonnance sur le matériel de guerre, 30,1% des exportations étaient constituées de véhicules blindés (de la catégorie KM 6), 20,6% de matériel de conduite de tir (de la catégorie KM 5) et 19,6% de munitions (de la catégorie KM 3) pour armes de tous calibres.

En 2003, 2069 **demandes de permis d'exportation**, représentant une valeur de 995,5 millions de francs, ont été déposées (1'961 en 2002, pour une valeur de 875,3 millions). Parmi elles, 2053 demandes, d'une valeur de 993,6 millions, ont bénéficié d'une autorisation (1'947 en 2002, pour une valeur estimée à 874,8 millions); 16 ont été refusées; elles représentaient une valeur de 1,9 million et concernaient 12 pays (en 2002, 14 demandes ont été refusées, d'une valeur de 0,5 million et concernant 10 pays).

Comme cela avait déjà été le cas en 2002, toutes les demandes qui ont été refusées pendant la période sous revue concernaient exclusivement des exportations d'armes à épauler et d'armes de poing, leurs composantes, munitions et éléments de munition (KM 1).

92 demandes de préavis (56), grâce auxquelles les exportateurs peuvent se renseigner sur la possibilité d'obtenir un permis d'exportation pour un destinataire dans un pays donné, ont été déposées pendant l'année sous revue ; 39 (30) d'entre elles, concernant 31 pays (21), ont reçu une réponse négative.

L'énorme différence constatée entre la valeur des exportations effectives et celle des demandes autorisées pendant l'année sous revue s'explique par deux raisons: d'une part, des biens qui font l'objet d'autorisation sont exportés seulement l'année suivante, en raison de la durée de validité des permis; d'autre part certains permis ne sont pas utilisés parce que la commande n'est pas exécutée, que ce soit en raison d'un défaut de financement de l'affaire ou parce que le client a renoncé provisoirement voire définitivement à la commande, pour d'autres considérations.

Berne, le 4 février 2004

Secrétariat d'état à l'économie
Communication / Information

Renseignements:

*Othmar Wyss, Relations économiques bilatérales, Contrôles à l'exportation et sanctions,
Tél. +41 (0)31 324 09 16*

Annexes:

- *Statistique "Exportations de matériel de guerre par pays de destination"*
- *Statistique "Exportations de matériel de guerre par catégorie et pays de destination"*
- *Diagramme "Exportations par catégorie"*
- *Diagramme "Exportations par continent"*
- *Diagramme "Exportations en % du total des exportations CH"*
- *Annexe "Abréviations usitées"*